Alors que ce sujet n'a pas pu être défendu dans l'hémicycle de l'Assemblée et en veille de débat au Sénat, les acteurs de la filière alertent sur un secteur oublié du Projet de loi de finances.

Assurons la pérennité de la Restauration collective :
il y a urgence à la soutenir avec des budgets supplémentaires

Depuis plus d'un an, la restauration collective, sous toutes ses formes, subit la montée des prix des matières premières, matériaux, emballages, transports, énergies, sans oublier les nécessaires hausses des salaires. Cette inflation, qui a déjà conduit la moitié des communes à augmenter le prix des repas en cantine scolaire, est violente pour un secteur qui dispose de faibles marges de manœuvre.

Au-delà de la restauration scolaire, les autres formes de restaurations collectives qui concernent des populations très fragiles (hôpitaux, Ehpad, foyers …) ont, mois après mois, dégradé leurs achats au risque de mettre fin à leurs engagements auprès des producteurs, dans un contexte de flambée des coûts de production. Ces difficultés mettent à mal l'engagement des acteurs de la restauration collective dans un approvisionnement local de qualité, et une réduction des produits importés. Nous dénonçons les sacrifices engendrés par les arbitrages budgétaires, alors que plusieurs de nos filières souffrent et sont à la recherche de débouchés, comme la filière biologique, dans un contexte où l'autonomie stratégique est recherchée.

De la production agricole à la restauration, en passant par les transformateurs et les grossistes, chaque maillon subit les conséquences d'une situation conjoncturelle inédite. En fragilisant les restaurations collectives et les 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires qu'elles représentent, c'est toute la structuration alimentaire de nos territoires qui est fragilisée. Cette situation met en péril la souveraineté alimentaire française, indispensable et fondamentale pour faire face aux crises que nous traversons.

Notre appel est unanime : il est urgent de reconnaître le rôle indispensable des restaurations collectives auprès des citoyens et des acteurs économiques des territoires. Des moyens sont nécessaires pour répondre aux attentes de la population française et aux objectifs fixés par les pouvoirs publics, en particulier dans un contexte d'inflation historique. Il s'agit également de valoriser le travail des femmes et des hommes qui, au quotidien, s'investissent pour assurer cette mission.

La première des missions est de rendre accessible à toutes et tous, une alimentation saine, durable et de qualité. La restauration collective contribue par exemple à réduire les inégalités de consommation de fruits et légumes (écart de consommation de 30,2% entre les ménages) et fournit 40% des besoins énergétiques des enfants par jour.
Nous appelons le gouvernement et les élus en charge des arbitrages financiers en débat dans le cadre du Projet de loi de finances, à soutenir les restaurations collectives dont le caractère social et de santé publique s'est révélé durant la crise sanitaire. Rappelons qu'elles nourrissent, chaque jour, 10 millions de citoyens à toutes étapes de leur vie, enseignement, santé, social, au travail.

Nous demandons la mise en place, sans délais, d'une dotation ambitieuse pour faire face à l'inflation, pour soutenir l'objectif de 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits biologiques en restauration collective, et les filières engagées pour une agriculture issue des territoires. La mission de service public de la restauration collective en dépend.

Christiane Lambert, Présidente FNSEA
Dominique Chargé, Président La Coopération Agricole
Laurent Repelin, Président GECO Food Service
Philippe Barbier, Président CGF
Philippe Pont-Nourat, Président SNRC
Daniel Rocher, Président SNERS
Sylvie Dauriat, Présidente Restau'co
Stéphanie Clément-Grandcourt, Directrice FNH
Philippe Camburet, Président FNAB
Véronique Devise, Présidente Secours Catholique - Caritas France